

51 JCP



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Lille, le 11 mars 2013

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Le Recteur**  
Chancelier des Universités

Monsieur le Conseiller Général,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'évolution de la structure pédagogique de l'école Matisse à Wignehies pour la rentrée scolaire 2013.

Je vous informe que la situation de cette école a fait l'objet d'un examen attentif par le directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord dans un souci de répartition équitable des moyens entre les écoles du département du Nord.

Cabinet du recteur

Selon les critères d'étude et d'analyse qui ont présidé à la préparation de la rentrée scolaire 2013 et d'après les prévisions arrêtées au niveau des services départementaux, les effectifs attendus dans cette école ont conduit le directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord à prendre la décision de procéder à un retrait d'emploi.

Dossier suivi par :  
Odile Dussart

Référence :  
OD/2013- 0184

Téléphone :  
03 20 15 66 40  
Fax :  
03 20 15 60 65  
Courriel :  
odile.dussart@ac-lille.fr

Le taux moyen d'encadrement pédagogique sera d'environ 25,40 élèves par classe, ce qui permettra à cette école de disposer d'un fonctionnement pédagogique satisfaisant et sensiblement équivalent à celui des autres écoles comparables du département.

Toutefois, le directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord sera très attentif à la situation de cette école et ne manquera pas de prendre en compte toute évolution effective de celle-ci, lors des opérations d'ajustements de la rentrée 2013.

Cité académique  
Guy Debeyre  
20 rue Saint Jacques  
BP 709  
59 033 LILLE Cedex

Je tiens à vous assurer de l'attention que je porte à la situation de l'école Matisse à Wignehies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Jacques POLLET

Monsieur Jean-Luc PERAT  
Conseiller Général du Nord  
Ancien Député  
5 et 5 Bis rue Léo Lagrange  
B.P. n° 3  
59186 ANOR

→ Directeur de la circonscription  
Jean-Luc Perat